

HISTOIRE DE GABRIEL SAMSON

1643 - 1698

AU PAYS NATAL EN FRANCE

Les documents canadiens qui ont noté le lieu d'origine de Gabriel Samson et de Jacques, son frère puîné, les font venir de St-Gatien, au diocèse de Lisieux, en Normandie.

C'est en vain qu'on chercherait ce renseignement topographique dans un dictionnaire de la France contemporaine. St-Gatien est la commune actuelle de St-Gatien-des-Bois, du canton d'Honfleur, au département du Calvados. Au reste, Saint-Gratien ou saint Gatien, c'est tout un, puisque ces deux noms désignent un saint évêque de Tours, dont l'Église célèbre la fête le 18 décembre.

St-Gatien, petite paroisse qui ne comptait pas 500 habitants au 17^e siècle, était par excellence le château fort des Samson. De vingt à trente familles de ce nom y florissaient lors de l'émigration des deux frères. Les registres, pour les distinguer, font suivre souvent le nom du chef de famille, du nom de son père. On aura Guillaume fils, de Geoffroy (1644). Jean fils de Gatien (1644), Pierre fils de Jean (1644), Gabriel fils de Paul D'autres se caractérisent par des surnoms: Gabriel. Sr des Cousure (1651); Olivier, Sr du Monarque (1653); Pierre, Sr de la Fosse (1658). Les sieurs du Monarque et de la Fosse se qualifient aussi "bourgeois de Honfleur".

A St-Gatien-des-bois, le 30 novembre 1641 eut lieu le mariage de Toussaint Samson et de Catherine Le Chevalier. Ce sont les parents de Gabriel et de Jacques.

Voici l'acte de baptême de Gabriel Samson, tel que nous l'avons trouvé au registre paroissial de St-Gatien: "Un fils pour Toussaint Samson fut baptisé et nommé Gabriel par Gabriel Samson, fils de Paul et Suzanne Peronne, femme de Paul Samson, Sr des Aulnes le 28 août 1643

On sait par l'acte et le contrat de mariage de Gabriel que sa mère se nommait Catherine Chevalier. Nous n'avons trouvé à St-Gatien qu'une personne de ce nom: Catherine, fille de Jehan Le Chevalier le Jeune et d'Isabeau Hébert, nommée au baptême, 19 août 1607 par Catherine, femme de Jehan Hébert.

Jacques Samson est né en 1647.

Toussaint Samson et son épouse décédèrent à St-Gatien en 1659 et 1662, à trois ans d'intervalle.

"Toussaint Samson fut inhumé dans l'église, la charité présente, le 19 May 1649

"Catherine Le Chevalier veuve de Toussaint Samson fut inhumée dans l'église, la charité présente, le 5 mars 1662".

La Charité était, une confrérie vouée à la sépulture chrétienne des trépassés.

1665

Les débuts en Nouvelle-France

C'est vraisemblablement au cours de 1665 que Gabriel Samson et son frère Jacques abordèrent en Nouvelle-France; il avait 22 ans et son frère 18. Deux faits établissent cette déduction: il est mentionné au recensement de 1666, dressé durant l'hiver 1665-1666, et il s'établit à son compte en novembre 1668, preuve qu'il avait accompli ses trente-six mois, comme engagé.

Donc, en 1665-1666, tandis que Jacques Samson fait son apprentissage d'agriculteur, à titre de domestique engagé, chez Gersois Buisson à Sillery, Gabriel fait de même à la Côte de Lauzon, chez François Becquet. Becquet, natif de Notre-Dame du Pray à Pont-Audemer était Normand comme Sanson. Il avait acheté, le 16 avril 1660, de Gabriel Lemieux, une terre à Lauzon qu'il s'empessa d'exploiter. C'est là que Gabriel fit ses premières armes. Le maître fut si content des services de son employé qu'il résolut de lui affermer son bien.



1668

Son installation

Nous tenons à résumer l'acte passé en cette occasion, car c'est sur cette terre, dans cette maison de François Becquet que notre colon installera sa jeune épouse et verra naître son fils aîné.

Le 16 novembre 1668, dans l'étude du notaire Romain Becquet, à Québec, en présence de Jean-Baptiste Cesset et Jean-Baptiste Gaudon, Sr de Bellefontaine, appelés comme témoins, le Sr François Becquet, bourgeois de Québec et y demeurant, déclare avoir baillé et délaissé, à titre de ferme, pour 4 années consécutives, commençant aujourd'hui et devant finir à pareille date en 1672, à Gabriel Samson, habitant, demeurant en la côte de Lauzon, une habitation située en la dite côte, contenant 3 arpents de front où il y a maison, grange, étable et hangar, partie défrichée et partie en haut bois. Le preneur s'engage, de son côté, à livrer au Sieur bailleur, le jour de la Saint-André (30 novembre) de chaque année, 13 **minots** de blé, 30 minois de pois (dont 20 de petits pois et 10 de pois verts) et, à la fin du bail, de laisser le côté de la grange plein de foin, ainsi qu'il est à présent. Suivent quelques précisions sur la coupe du bois et l'entretien de la ferme. Enfin le Sr Becquet afferme aussi une vache "sous poil brun" contre vingt livres de beurre à livrer annuellement, ainsi qu'un bœuf et 2 jeunes taureaux à condition que Samson lui traîne 50 cordes de bois sur le devant de l'habitation.

En homme avisé, Gabriel Samson voulut utiliser au plus tôt son roulant. Le 11 novembre, 5 jours après le précédent contrat, par devant le même notaire, il s'engageait à traîner durant l'hiver, tout le bois de corde de Gabriel Lemieux, habitant de Lauzon, de l'habitation de celui-ci à la jetée de St-Cosme, autre habitant du même lieu. Il lui était alloué en retour le tiers du bois transporté.

1669

MARIAGE de GABRIEL

En prévision de la couvée, l'oiseau travaille à bâtir son nid. Gabriel Samson avait des préoccupations identiques lorsqu'il contractait avec François Becquet. Deux petites bretonnes de la Tour du Châtel à Quimper, en plein centre de la Cornouaille, étaient arrivées à Lauzon, quelques années auparavant, en compagnie de leur mère, remariée à Théodore Sureau. En 1668, l'une avait 13 ans et l'autre 11; la première s'appelait Jeanne Durand, la seconde, Françoise. Le 21 juillet de cette année, une mort subite les privait de leur maman. Leurs jolies coiffes eurent sans doute l'heur de plaire à des yeux normands car 3 mois plus tard, Louis Bégin, un "pays" de Gabriel, puisqu'il était de Honfleur, conduisait Jeanne à l'autel. On était au 15 octobre. Gabriel Samson se promit d'avoir Françoise. Le 6 novembre, il rencontrait François Becquet.

Le

29

Novembre

1669

L'hiver, puis le printemps, puis l'été passèrent dans une activité fiévreuse. Enfin, le 21 novembre 1669, luit le grand jour. Jeanne, ses 12 ans révolus, était devenue nubile. Rien ne s'opposant plus à l'union du jeune normand et de la petite bretonne, le notaire Duquet fut mandé de Québec, à la demande du beau-père, remarié depuis septembre à Perrine Hutré, et là les deux orphelins: Gabriel Samson fils de défunts Toussaint et Catherine Chevalier et Françoise Durand fille de défunts Martin et Françoise Brunet se promirent mariage. La sœur aînée était là avec son époux Louis Bégin et aussi la petite sœur du second lit, trop jeune pour être citée au contrat: Geneviève Sureau, âgée de cinq ans. La cérémonie religieuse s'accomplit à Québec une semaine plus tard, le 19 du même mois.

Nous reproduisons maintenant ce contrat de mariage.

MARIAGE DE GABRIEL SAMSON ET DE FRANCOISE DURAND

21 novembre 1669 devant Duquet N.P.

Pardevant Pierre Duquet Notaire Royal en la nouvelle France Résidant a Québec et tesmoins sousignés furent présent en leurs personnes Gabriel Sanson demeurant a la coste de Lauzon et habitant dud. lieu fils de deffunt Toussaint Sanson et Catherine Chavallier ses pere et mere de la paroisse de St Gratian evesché de Lissieux d'une part Et françoise durand fille de deffunt Martin durand et françoise brunette ses pere et mere de Quimper Corentin evesché de Cornouaille dautre part. Lesquelles partyes en présence de leurs parens et amis sousignés scavoit de la part dud. Gabriel Sanson de Simon Rocheron habitant de la Seigneurie de Lauzon, Charles Courtois habitant dud. lieu et Jean Buquet Et de la part de lad. françoise durand de Théodore sureau son beaupere et Perette hutre sa femme Louis begin son beau frere et Jeanne durand sa soeur, Robert Chartier habitant dud. lieu et anne bertault sa femme De leurs bons grez et volonté Reconnurent et confessèrent avoir fait par ensemble les traités et promesses de Mariage ainsi-, qu'il ensuit test a scavoit que led. Gabriel Sanson a promis et promes prendre lad. Françoise Durand par nom et loy de Mariage pour sa femme et légitime espouse aussy lad. françoise Durand le promet prendre pour son légitime espoux Iceluy Mariage fe. et solemniser en face de notre mere Ste Eglise Catholique apostolique et Romaine le plustost que fe. se pourra et quil sera advise et délibéré entreux leurs parens et amis sy dieu et notred. mere Ste église sy consentent et accordent Pour entre uns et communs en tous biens meubles acquets et conquets immeubles du jour des espousailles suivant la coustume de Paris. Ne seront tenus des debts lun de lautre faittes et créées avant le futur Mariage ains sy aucunes y a seront payées et acquittées par celui qui les aura faittes et créés et sur son bien sera douce la future espouse de la somme de trois cens livres tournois de douaire prefic pour une fois payer a prendre sur les plus clairs des biens dud. futur espoux apres son deces Et a lad. futur espoux pris lad. future espouse avecq tous ses droits noms et Raisons et actions quelle a de présent et qui

pourront luy eschoir tant par succession donation quautrement Et en faveur du futur mariage led. Théodore Sureau beaupere de la future espouse a promis de donner et bailler aud. futur espoux la somme de cent livres scavoir la somme de Cinquante Livres le jour et feste de Noel prochain venant et autre somme de Cinquante Livres le jour et feste de Noel Lannée suivante. Car ainsy le tout a este accordé entre les partyes . Promettant &ca, obligéant &ca, Renonçant &ca, Fait et passé a la coste de Lauzon en la maison dud. Théodore Sureau le vingt et un jour de Novembre MVI^c soixante neuf en présence des susd. subsonnés et ont lesd. futurs conioints et led. Théodore Sureau desclare ne scavoir escrire ny signé de ce enquis suivant Lordonnance comme ainsy lesd. begin et Robert Chartier.

ieanne durand

frocheron

charte coutoy (Charles Courtois). jan bues (Jean Buquet). Duquet N.P.

1671-1684

LA FAMILLE PROSPERE

Le prochain grand événement qui ensoleilla le logis des époux Samson fut la naissance de Pierre, le fils aîné, que l'on porta au baptême le 16 mars 1671.

Le propriétaire de la ferme où vivait Gabriel Samson était mort en décembre 1669. D'autre part, les conditions d'affermage étaient onéreuses, et nul espoir pour le colon de se mettre chez soi. Il prit donc la résolution de faire résilier son bail. Auparavant toutefois, en bon normand, il signa un nouveau bail, le 23 septembre 1671 avec Charles Bazire, riche marchand bourgeois de Québec.

En voici les clauses:

Samson prenait à loyer pour 3 ans, à commencer à la Toussaint venant, une terre située à Lauzon, de trois arpents par quarante, avec maison, grange et étable, ainsi que 2 bœufs estimés à 180 livres, toutes choses qu'il devait rendre en bon état, ou son équivalent, à l'expiration de contrat. Il s'obligeait en outre "à faire un lot pour sa famille" et à livrer chaque année au bailleur, pour la fête de l'Assomption (15 août). 5 cordes de bois qu'il déposerait sur la grève au chemin de la dite habitation (greffe de Becquet).

Assuré de travailler dorénavant pour les siens, notre homme deux jours après (25 septembre 1671, se rendit chez le notaire Becquet et régla ses comptes avec la succession de François Becquet, en l'occurrence, l'oncle de ce dernier, François Bissot, Sr de la Rivière, auquel il reconnut une créance de soixante et une livres.

Si Gabriel Samson avait hésité jusqu'à là à se fixer définitivement au Canada, C'était peut-être de se voir abandonner de son frère Jacques; mais voici que celui-ci va, à son tour, prendre racine au pays. "Le 26 novembre 1671, par permission spéciale, l'abbé Morel, faisait trois mariages à la pointe de Lévy. Les trois actes sont inscrits à Québec." C'était les mariages de Jacques Samson avec Marie-Anne Métru, où servent comme témoins Gabriel Samson et Michel Buisson de Saint-Cosme: de Laurant Poiré avec Geneviève Leclerc, et de Gabriel Lemieux, veuf de Marguerite Lebœuf, avec Marie Beauregard. Les trois épousées étaient arrivées de France l'année même.

On se rappelle qu'un des articles du loyer passé entre Ch. Bazire et Gabriel Samson stipulait que le preneur devait "faire un lot pour sa famille". En l'absence de documents, il est difficile d'affirmer que ce lot devint la "terre ancestrale". Quoi qu'il en soit, le recensement de 1681 nous présente notre colon comme possesseur de 6 bêtes à cornes et de 8 arpents de terre en culture. Sa terre voisine d'un côté, celle de son frère Jacques, et de l'autre côté, celle de Jean Guay.

Au foyer des Samson, les petites têtes se sont multipliées: Pierre a 11 ans, Perrine 9, Jeanne 6, Jean 4, Marguerite 2. Un petit frère seulement est mort presque en naissant en 1674. Dans la maison voisine, chez l'oncle Jacques, la famille n'est guère moins nombreuse. Elle compte Jean 9 ans, Marie 8, Ignace 5, et Marguerite 2. Remarquons que l'exploitation de celui-ci est plus prospère: il a défriché 16 arpents et possède 9 bêtes à cornes.

1684

BONNE RENOMMÉE VAUT MIEUX...

Gabriel Samson, bien que normand, était un paisible. Il crut pourtant en 1684, devoir poursuivre en diffamation, un voisin, Jean Chauveau dit Lafleur, qui attaquait les mœurs de sa femme et de la famille de celle-ci. Le fait est connu. Joseph-Edmond Roy en parle dans son Histoire de la Seigneurie de Lauzon (1, p.492) et un auteur, indulgent aux racontars, Claude de Bonnault, s'est même servi de la calomnie de Chauveau pour attaquer la vertu de nos premières aïeules.

Donc à l'été de 1684, fort de son bon droit Gabriel Samson présentait à l'intendant de Meulles une requête exposant que Chauveau faisait "courir depuis un long temps le bruit que la femme du dit Samson, sa sœur et leur mère sont et ont été des personnes de joie, et autres choses plus honteuses et infâmes à l'égard de la belle-sœur du dit Samson". L'intendant investi du "pouvoir de prévenir et réprimer tout ce qui pouvait menacer l'ordre", accéda le 2 août à la demande de Samson et fit signifier, aux deux parties, par Guillaume Roger, premier huissier au Conseil Souverain, d'avoir à se présenter devant lui le dimanche suivant. L'injonction de M. de Meulles ne parvint aux intéressés que le dimanche même, le 3 août. Chauveau dit Lafleur redoutant, à ce qu'il semble, le verdict du magistrat, préféra se rendre chez le notaire Regent pour y déclarer devant les Sr Roger et Pierre Biron allégué contre lui, — rien d'étonnant, le pauvre homme s'égarait quelquefois dans les vignes du Seigneur, — que s'il a été dit quelque chose de mal à propos contre les susnommées il leur demande excuse, les reconnaissant pour "gens de bien et d'honneur". Et les parties conviennent que, si l'une d'elles dit des "paroles offensives", elle lui paiera 10 livres de réparation. Quant aux frais de la requête et de sa signification se montant à 32 sols, Lafleur s'engage à les solder.

On aura remarqué, dans cette déclaration devant notaire, que le diffamateur ne se contente pas de présenter des excuses, mais qu'il affirme expressément tenir les personnes diffamées pour 'gens de bien et d'honneur'. Quel secret mobile avait donc suscité ces propos désobligeants ? La famille Chauveau venait de St-Pierre d'Oléron, près de La Rochelle, tandis que les Samson étaient normands. Or, on opposait volontiers à l'époque des colons originaires de La Rochelle et de Normandie. Ces derniers valaient beaucoup mieux, paraît-il. Et puis, ces 10 livres de dommages à payer par la partie qui léserait l'autre, donne à penser que Samson aurait peut-être manqué lui aussi de circonspection dans ses paroles.

Quoiqu'il en soit, l'incident fut clos, et si bien qu'à la fin de l'année (1684), Gabriel Samson était homme curateur à la succession d'André Albert le propre beau-frère de Jean Chauveau.

L'HONNÊTE HOMME

C'est encore vers ce temps que Samson voulut liquider une vieille dette qu'il avait contractée envers les hospitalières de Québec, dette qui s'élevait à 150 livres. Après la mort de Théodore Sureau, son beau-père, en 1677, la terre de celui-ci avait été vendue à son gendre Thomas Gasse. L'acheteur se reconnaissait cependant, redevable de 150 livres à chacun de ses beaux-frères, Louis Bégin et Gabriel Samson. C'est cette créance sur Thomas Gasse que Samson abandonne aux hospitalières, le 25 septembre 1684. Gasse s'engageait à l'éteindre en paiements de 25 livres par année, "le premier paiement commençant d'huy en un an".

1688

SON FILS AÎNÉ PIERRE DEVIENT VOYAGEUR

Les voyages aux "pays d'en-haut"; Outaouais, Sault-Sainte-Marie, Illinois, hantaient l'imagination de la jeunesse d'alors, tant par l'attrait de l'aventure que des beaux bénéfices qu'ils faisaient entrevoir. Les grands réservoirs des voyageurs étaient Montréal et Trois-Rivières. Lauzon en fournissait aussi: les récits mystérieux de Guillaume Couture, le compagnon des premiers missionnaires Jésuites, avaient enthousiasmé ses fils. Plusieurs d'entre eux furent d'incorrigibles coureurs de bois et beaucoup de jeunes les suivirent. L'aîné des Samson, Pierre, fut de ce nombre.

Nous connaissons deux de ses expéditions aux Outaouais. Le 14 mai 1688, il n'avait alors que 17 ans, en compagnie de 5 autres jeunes gens de Lauzon; les deux frères Couture, Charles et Eustache; Jean Chauveau dit Lafleur; Jacques Guay et Gabriel Lemieux, il s'engage à faire le voyage des Outaouais pour le compte de Guillin Du-bord Sr de la Tourelle. Le contrat est passé à Montréal, par devant le notaire Antoine Adhémard.

Cinq ans plus tard, le 4 septembre 1693, Il paraissait devant le même notaire. Il promettait faire la même randonnée, cette fois au profit de Jacques Lemoyne, Sr de Ste-Hélène.

La vie des bois était loin de favoriser l'expansion de la famille canadienne-française. De Pierre Samson, on ne connaît qu'un rejeton: une fille, Marie-Anne. Elle n'avait que quatre ans lorsqu'elle perdit son père qui se noya devant Québec. Peu après, sa mère se maria avec un anglais, Edward Clément. La jeune fille émigra à Montréal, où elle se mit en service, le premier juillet 1723 chez Bertrand Trudeau, maître forgeron, et Marie-Anne Gervais, sa femme. En 1730, elle épousa un soldat de la compagnie Lemoyne de Sévigny: Louis André dit Saint-Amand.

1704

"Le quatrième des garçons Gabriel émigra à Port-Royal, où le 7 avril 1704, il se maria à Jeanne Martin, fille de Bernabé Martin et de Jeanne Pelletray. Quelques mois après, il fut fait prisonnier avec sa femme et amené à Boston. C'est là que naquit Madeleine, sa fille aînée, le 9 janvier 1705. Leur captivité semble avoir duré plus d'un an. Gabriel Samson et sa jeune femme étaient de retour à Port-Royal à la fin de janvier 1706. Le 27 janvier de cette dernière année, ils font baptiser Madeleine, née à Boston le 9 janvier 1705, dit le registre de Port-Royal. Cette Madeleine mourut en bas âge avant 1713.

Voici les noms des autres enfants de Gabriel Samson et de Jeanne Martin.

MICHEL, né et baptisé le 12 juillet 1706. On dit qu'il y a des descendants au Petit DeGras et ailleurs au Cap-Breton.

JEANNE et LOUISE, jumelles, nées et baptisées le premier juillet 1708 et décédées le même mois.

MATHIEU, né le 13 juillet 1709 et baptisé le lendemain. Il eut pour parrain le sieur Mathieu DeGoutin, lieutenant civil et criminel de la province d'Acadie et pour marraine madame Bonaventure, son épouse. Il se maria au Port-Toulouse à Claire Langlois, née à Port-Royal, le 13 mars 1710 de François Langlois et Madeleine Comeau. D'après M. l'abbé G.M. Leblanc, les Samson de l'Ardois, C.B., descendent de ce Mathieu.

Deux filles bessonnées, inhumées le 12 janvier 1712. 12.

MADELEINE, née le 17 juin 1713. Elle épousa un Martel au dire de monsieur l'abbé Le Blanc.

MARIE-LOUISE, née le 10 juillet 1715, et baptisée le 6 octobre de la même année. Elle se maria à Jean Pâté, dont les descendants sont à l'Ardoise et à Arichat.

CHARLES, né le premier octobre 1717, ses descendants sont au Petit DeGras.

JEANNE, née le 22 octobre 1719, et baptisée le 29 du même mois.

C'est le dernier acte de baptême des enfants de Gabriel Samson et de Jeanne Martin qu'on trouve sur les registres de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Port-Royal. Si Gabriel eut d'autres enfants, ils ont dû naître au Port-Toulouse (aujourd'hui St-Pierre au Cap-Breton) où cette famille émigra avec celle de François Langlois après 1719".

(notes extraites de l'appendice XXVIII, vol 111, Hist. Seign. Lauzon)

ET LA VIE CONTINUE CHEZ MADAME JACQUES SAMSON

Inventaire de ses biens

La femme de Jacques devenait veuve avec encore douze enfants à la maison. Par document intéressant tiré des papiers du notaire Nicolas Métru, nous connaissons les biens que laissait Jacques, à sa mort.

Il s'agit d'un inventaire fait le 18 juin 1700, par le dit notaire, en la Seigneurie de Lauzon, à la requête de Dame Métru, veuve de défunt Jacques Samson, mère et tutrice des enfants mineurs du défunt, et du consentement et en présence de Louis Guay, tuteur des mineurs.

Nous résumons cet inventaire:

biens meubles: marmites, poëlon, chaudière, chandeliers, fer à passer du linge, entonnoir, cruche verte, un fusil, trois haches, marteau, cuve, une vieille table avec tiroir, gril, deux lits de plumes, couvertes, oreillers, deux coffres de bois de pin;

animaux: deux boeufs de travail, trois vaches; un hangar avec charrue, roues, traînes, haches, houes, lampes, faux.

la terre et habitation contenant deux arpents et demi sur quarante arpents de profondeur.

Chaque article de l'inventaire est évalué en livres, sols et deniers.

Voici la reproduction de cet intéressant document.

Inventaire faite par moy Nicolas Nletru note, en la Seigneurie de Lauzon le dix huit juin 1700 à la requête de Dame Nletru vefve de deffunct Jacques Sansson mère et tutrice des enfants mineurs dud. deffunct et delle du consentement et présence de Louis Guet subrogé tuteur desd. mineurs eslu par justice par acte de ce jour rendu par Nlr. le juge Sénéchal de cetted. Seigneurie et de Louis Gué et de Louis Bégin et Ighace Carrier, Estienne Rocheron pour estimer les biens meubles et immeubles terres et bastiments en leur âme et conscience en présence desquels a esté vacqué et procédé aud. Inventaire pour la conservation des droids desd. mineurs et de quil appartiendra ainsy quil ensuit:-

PREMIEREMENT

	L.	S.	D.
Une méchante Chesne servant			
de Cremaillière priséa quinze sols cy	0	15	0
Une pelle a feu estimé à quarante sols cy .	2	0	0
Item: - deux marmittes de fer avec leur couvercle.			
telles quelles prisées a huict livres dix sols cy	8	10	0
Item: - une poisle rapiestée, un vieux poillon de cuivre jaune aussy rapiesté estimez	2	10	0
Item: - Une vieille chaudière de cuivre jaune rapiestée prisée a quatre livres cy	4	0	0
Item: - Deux ferts a passer du linge prisez a guette livres cy	4	0	0
Item: - Deux chandeliers de cuivre jaulne prisez a trois livres dix sols cy	3	10	0
Item: - Vingt trois livres destain a vingt sols la livre cy.	23	0	0
Item: - Un petit Entonnoy de fer blanc prisé a dix sols	0	10	0
Item: - Cinq bouteilles de gros verre scavoir trois de pinte et les deux autres de chopinne estimé a trois livres cinq sols cy	3	5	0

Item: - Une petite cruche verte estimée a dix sols	0	10	0
Item: - Quatorze prisées a sept livres	7	0	0
Item: - Une petite paire de ballances avec son fleau les ballances de cuivre jaune avec dix livres de poids pesant le tout prisé a cent sols cy	5	0	0
Item: - Un fusil prisé a dix livres avec une carabine fait en tout quatorze livres cy	14	0	0
Item: - trois haches prisées a dix livres cy	10	0	0
Item: - Un gros tarière estimé quarentesols cy	2	0	0
Item: - Une plene et de vieux grapins estimés cinquante sols cy	21	0	0
Item: - deux vieilles chaudières de cuivre pestant pasée que pour la mitraille estimé a huit livres cy	8	0	0
Item: Un marteau prise vingt sols cy :	1	0	0
Item: deux cuves et deux cuvettes telle quelles estimé a dix livres cy	10	0	0
Item: Une vieille table avec son tiroir estimé a quarante sols cy	2	0	0
Item: - Une paire de brosses prisé dix sols cy	0	10	0
Item: Un vieux gril prisé a trente sols cy	1	10	0
Item: Un lit de plume et son traversin prisé quinze livres	15	0	0
Item: - Un autre lit de plume et traversin prise a trente livres cy	30	0	0
Item: - Six couvertures prisées a trente livres cy ..	30	0	0
Item: - trois méchantes couvertes estimées a six livres cy	6	0	0
Item: - huit draps demy usez prisez a douze francs	12	0	0
Item: - quatre nappes telles quelles et une douzaine et demy de serviettes estimées ensemble a vingt quatre livres cy.	24	0	0
Item: - Cinq oreillers remplis de plume estimé a six livres cinq sols cy.	6	0	0
Item: - deux coffres de bois de pin fermant a clef prisés a neuf livres	9	0	0
Item: - un autre coffre prisé quarante sols cy	2	0	0
Item: Huit poullis prisés huit livres cy	8	0	0

SENSUIVENT LES BESTIAUX

Item: - deux boeufs de travail prisés a cent quatre-vingt livres cy	180	0	0
Item: - trois vaches prisées cent vingt livres cy	120	0	0
Item: vingt cordes de bois a 3 la corde	60	0	0
Item: trois couroyes a boeufs prisées a trois livres	3	0	0
Item: un coulloy de cuivre jaune	0	10	0
Item: une paire de roue avec trois frettes prisées a dix livres cy.	10	0	0
Item: Un verd ? estimé a six livres cy.	6	0	0
Item: Une charue telle quelle estimée a seize livres cy	16	0	0
Item: Une Chesne de tresne estimée trois livres ..	3	0	0
Item: - trois faux et deux anneaux prisez a trois livres	3	0	0
Item: - deux vieilles tresne avec leurs menoires prisées quatre livres cy	4	0	0
Item: - Un fusil tel quel estinié a trois livres	3	0	0
Item: quatre haches prisées a dix livres cy	10	0	0
Item: - trois houes et une méchante tille estimé a six livres cy	6	0	0
Item: un vieux trépié et un coin a fendre du bois prisé deux livres cy	2	0	0
Item: une méchante chaudiere de cuivre jaune prisé cinquante sols cy	2	10	0

Item: deux vieilles lampes prisées quinze sols cy ..	0	15	0
Item: un demy minot prisé a dix sols cy	0	10	0
Item: un hangars prisé cent cinquante livres	150	0	0
Item: une cabane estimée avingt francs cy	20	0	0
Item: la terre et habitation contenant deux arpents et demy ou environ sur quarante arpents de profondeur prisé sur le pieds de deux arpens et demy de terre a la somme de quatre cent livres cy	400	0	0

Lesquels biens meubles spécifiez au pmr inventaire ont esté laissez a lad. Veuve mère et tutrice desd, mineurs qui sen est chargée ez présence desd. Estienne Rocheron et Ignace Carié et lad. veuve signé avecq nous dit Notaire les jour et an susdits.

Anne METRU
Estienne ROCHERON
METRU

Paraphé ne varietur
Verrier P. Gen. DuLurent, Greffier.



Famille de Jacques Samson

Jacques Samson, fils de Toussaint et de Catherine Chevalier, naquit à Saint-Gatien-des-bois, en Normandie (au). Calvados) en 1647. Il arriva au Canada en 1665 avec son frère Gabriel. Il se maria à Lauzon le 26 novembre 1671 avec Marie-Anne Métru de Paris. Il mourut à Lauzon le 4 mai 1699.

Dix-huit enfants naquirent du mariage Samson-Métru:

- 1- Jacques, né en 1672
- 2- Marie-Suzanne, née en 1674, mariée à Louis Guay en 1692.
- 3- Ignace, né en 1676, marié en 1700 à Charlotte Lemieux et en 1711 à Madeleine Hubert.
- 4- André, né et décédé en mars 1678.
- 5- Charles-Louis, né en 1679.
- 6- Jeanne, née en 1681 et mariée à Jean Carrier.
- 7- Marie-Francoise, née en 1682 et mariée à Louis Galoudet.
- 8- Marguerite, née en 1684 mariée en 1700 à Michel Lemieux.
- 9- Étienne, en % marié en 1718 à Angélique Guav.
- 10- Geneviève, née en 1685.

- 11- Charles-François, en 1687.
- 12- Jacques-Charles, en 1690.
- 13- Jean, né et décédé en 1691.
- 14- Joseph, né et décédé en 1692.
- 15- Geneviève, en 1693, mariée en 1707 à Jean Gely.
- 16- Jean-Baptiste, en 1695, marié en 1719 à Elizabeth Lecours.
- 17- Joseph, né en 1697, marié en 1722 à Catherine Guay.
- 18- Louis, né en 1698, marié en 1731 à Catherine Bourassa.



BAIL AVEC SON FILS AINE IGNACE

1700

Le même jour, 18 juin 1700, madame Jacques Samson signait un bail à son fils aîné Ignace âgé de 24 ans.

Elle lui laisse la terre et l'habitation de son défunt père pour y demeurer et la faire valoir du mieux possible en bon père de famille pendant neuf années consécutives à partir de la prochaine Toussaint.

Elle lui laisse aussi deux boeufs, trois vaches, quatre petits cochons, une charrue garnie, une marmite, un poêle, un fusil etc, bref tout ce qu'il faut pour tenir maison.

En retour, Ignace s'engage à fournir à sa mère du beurre, deux cochons par an, dix cordes de bois, à l'aider à payer ses dettes et à prendre en charge ses trois jeunes frères Charles 13 ans, Jacques 10 ans et Joseph 3 ans, qu'il fera travailler suivant leur pouvoir et force pendant le dit temps de neuf ans.

Cette entente est signée par Anne Métru, Ignace Samson, le notaire Métru et le curé de la paroisse Messire Philippe Boucher, prêtre.

MARIAGE D'IGNACE SAMSON (à Jacques)

1700

Trois semaines plus tard, le 5 juillet 1700, Ignace se mariait avec Charlotte Le-mieux, fille de Gabriel. La deuxième génération Samson commençait sur la même terre et dans la même habitation de Jacques Samson.

Toutefois en 1709, madame veuve Jacques Samson vendait cette terre à son gendre Jean Carrier, marié à sa fille Jeanne.

MADAME JACQUES SAMSON A QUEBEC DEUXIEME INVENTAIRE

1710

A ce moment, la veuve Jacques Samson vivait avec ses autres enfants à Québec dans la rue Saint-Pierre, depuis probablement dix ans. Elle y demeura encore dix autres années. Elle vécut assez bien pour le temps si l'on juge par l'inventaire de ses biens fait en 1710 par le notaire Dubreuil.

Il y écrit tout ce qu'il a trouvé dans la cuisine, la cave, le grenier, la cour. Autre détail intéressant: "en argent monnoyé a été trouvé trois cents livres en cartes mon naie ayant cours ici". De plus, différentes personnes lui doivent en tout deux cent trente cinq livres. Elle même n'a aucune dette.

SON DEUXIEME MARIAGE

1710

Cet inventaire fut certainement fait en vue de son deuxième mariage, puisque nous notons que la veuve Jacques Samson, âgée de 54 ans, se maria à Québec en 1710 à Claude Philippaux, marchand maître tailleur d'habits de la rue du Sault au Matelot.

MORT DE SON SECOND MARI ET VOYAGE EN FRANCE

1713

Dans les notes du notaire Louis Cham-ballon, nous relevons les renseignements suivants:

"Au 26 octobre 1713, reconnaissance portant obligation de Marie-Anne Métru, veuve de Jacques Samson et de Claude Philippaux, de Québec, à Marie-Madeleine Dion, veuve de Gervais Rocheron, de Ste-Famille, I.O. pour 100 écus d'argent pour valeur desquels la dite Métru s'engage à rapporter des marchandises de France l'année prochaine".

"Au 30 octobre 1713, transaction entre Marie-Anne Métru veuve première de Jacques Samson et 2ième de Claude Philippaux, de Québec, et Louis Philippaux, marchand de Montréal, son beau-fils, à l'effet de reconnaître les droits de la dite Métru en la succession de feu Claude Philippaux son mari".

SA MORT

1731

Nous terminons ici cette histoire incomplète en mentionnant que Anne Métru, la mère des Samson issue de Jacques, mourut en 1731 et fut ensevelie à Lauzon le 27 mars 1731.



FAMILLE DE GABRIEL SAMSON

Gabriel Samson, fils de Toussaint et de Catherine Chevalier, naquit à Saint-Gatien-des-Bois, en Normandie (aujourd'hui département du Calvados) et y fut baptisé le 28 août 1643.

Arrivé au Canada au plus tard en 1665, il épousa à Québec, le 29 novembre 1669, Françoise Durand, âgée de 12 ans, de la Tour du Châtel, à Quimper, en Basse-Bretagne, fille de Martin et de Françoise Brunet. Gabriel Samson étant mort, Françoise Durand convola en secondes noces avec Yvon Richard, veuf de Madeleine Doucet, encore à Québec, le 1er février 1699.

1— Pierre, né à Lévis fut baptisé le 16 mars 1671. Il épousa à Québec, le 24 nov. 1695, Catherine Gauthier et fut inhumé à Lévis le 29 mai 1709, s'étant noyé le 15 précédent. Ne laissa qu'une fille.

2— Perrine, baptisée le 1er sept. 1672, épousa à Lévis, le 12 juin 1691, Ignace Guay, veuf de Marguerite Rocheron. Fut inhumée à Lévis le 10 déc. 1729, laissant 6 enfants.

3— Jean-François, baptisé le 4 mars 1674 et inhumé 6 jours après.

4— Jeanne, baptisée le 4 sept. 1675. Elle épousa à Lévis, le 9 nov. 1699 François Grenez. Il mourut en 1717, et elle en 1736.

5— Jean-Baptiste, baptisé le 6 oct. 1677. Il épousa Charlotte Lecours le 26 avril 1706 et fut inhumé à Lévis le 29 avril 1746. Il eut 12 enfants.

6— Marguerite, baptisée à Lévis, le 16 déc. 1679. Elle eut pour parrain et marraine Louis Guay, fils de Jean et Marguerite Amyot, femme de Jean Joly. Elle vivait en 168L Destinée inconnue.

7— Gabriel, né vers 1682, se maria à Port-Royal, Acadie, le 7 avril 1704, avec Jeanne Martin, fille de Barnabé et de Jeanne Pelletret. Il eut onze enfants.

8— Marie-Anne, née vers 1684, épousa à Montréal, le 4 janv. 1706, Pierre Bourbeau, fils de Pierre et Anne Besnard, du Cap-de-laMadeleine. Elle n'était plus en 1713, ayant eu deux enfants.

9— Louis, baptisé à Québec, le 30 avril 1686. Destinée inconnue.

10— Ignace, né vers 1688, épousa à Québec, le 26 janv. 1711. Madeleine Hubert, fille de François et d'Ursule Turbar.

11— Eustache, né vers 1690, épousa à Lévis, le 6 nov. 1730, Louise Lemieux, veuve de Michel Lecours, fille de Michel Le-mieux et de Marguerite Samson. Il fut inhumé à Lévis, le 5 déc. 1759. Il eut 5 enfants.

par Archange GODBOUT, o.f.m.

1698

LA FIN D'UNE EXISTENCE

MORT DE GABRIEL

Au cours des dernières années de Gabriel Samson, on ne trouve à signaler que les mariages de ses deux aînés: Pierre et Perrine. Perrine quitta la première le foyer pour épouser, à 18 ans, le 12 juin 1691, le fils du voisin, Ignace Guay veuf de Marguerite Rocheron après quelques années de mariage. Elle avait rendu Gabriel Samson grand-père de deux fillettes, Marie-Françoise et Elisabeth, lorsque Pierre s'établit à son tour. Il prit sa femme à Québec, chez un ouvrier taillandier, natif de Saintonge, dont la descendance est innombrable, Jean Gauthier dit Latouche.

On ne sait ni où ni comment mourut Gabriel Samson: ce dut être au cours de peu de temps avant son frère Jacques qui fut inhumé à Lévis, le 4 mai 1699.

1699

LA VEUVE

SON DEUXIEME MARIAGE

Sa veuve, Françoise Durand, née en 1657, ne dépassait guère la quarantaine. Elle convola en secondes nocces à Québec, le 1er février 1699, avec Yvon Richard, originaire de l'Île d'Yeu, mais établi depuis 1680 à l'île Percé. Là, il avait épousé, elle était morte depuis, sans lui laisser d'enfant, — Madeleine Doucet veuve d'un homme qui avait eu plus d'une fois maille à partir avec les autorités civiles et religieuses du Canada, Pierre Aigron dit LaMothe.

Le contrat de mariage reçu par Roger Richard notaire, le 19 janvier 1699, fut passé dans la maison du marchand maître tailleur d'habits Claude Philippeau, rue du Sault au Matelot. Vieil ami des Samson, il épousera en 1710, la veuve de Jacques: Marie-Anne Métru. De la famille Pierre Samson, le fils aîné seul est présent. La future épouse est douée du douaire coutumier ou de 300 livres, et le survivant, en cas de mort du conjoint est avantagé d'un préciput de 150 livres.

Une poursuite qu'eût à essayer en 1705 Yvon Richard, répondant de sa femme, nous apprend qu'il était à cette époque "habitant de Mont-à-Peine en la seigneurie de Vincennes". Françoise Durant avait contracté envers Marguerite Amyot, veuve de Jean Joly, boulanger de Québec, une dette de 462 livres et 6 deniers. Pierre Normandie, marchand de la même ville, étant devenu possesseur de cette créance, obtint jugement de la Prévôté contre la débitrice, le 31 juillet 1705. Richard, au nom de sa femme interjeta appel au Conseil Souverain. Par sentence du 29 mars 1706, ce tribunal réduisit la dette à 352 livres, 12 sols, 7 deniers "en tenant compte à la femme du dit Richard de la somme de 90 livres pour une année et demie de blanchissage". Ce dernier détail prouve que la vaillante bretonne qu'était Françoise Durand savait prendre sa part des charges familiales.

Le séjour à Mont-à-Peine ne dut pas se prolonger longtemps, le 25 janvier 1711, lors du contrat de mariage d'Ignace Samson, Yvon Richard, son beau-père habite Québec. Il stipule pour son beau-fils, attendu que la mère, "Françoise Durand n'a pu se trouver à la passation des présentes étant détenue au lit malade". Relativement jeune, puisqu'elle ne dépasse pas 54 ans, elle achève sa laborieuse et méritoire existence. Deux ans plus tard, le 5 décembre 1713, les glas de la cathédrale annonceront que la première aïeule d'une nombreuse postérité est allée recevoir là-haut sa récompense.

1665

HISTOIRE DE JACQUES SAMSON 1647-1699

Il arriva en Nouvelle-France au cours de 1665, à l'âge de 18 ans, avec son frère aîné Gabriel. En 1665-1666, il fait son apprentissage d'agriculteur, à titre de domestique engagé, chez Gervais Buisson, à Sillery.

1669

Son contrat d'engagé terminé au bout de trente-six mois, il s'établit en 1669 à Lauzon, à côté de son frère Gabriel. Ce dernier s'y maria le 29 novembre 1669.

1670

En 1670, Jacques conclut trois ententes lui permettant de bien s'installer à Lauzon. Au printemps, il fait un marché avec Louis Lefebvre de Québec. Il s'engage à lui fournir, moyennement argent, tous les poissons: anguilles, saumons, esturgeons, bars, alozes, qu'il pêchera cet été-là dans le fleuve en face de son terrain.

Quelques mois plus tard, Jacques se porte acquéreur d'une maison et sa terre appartenant à Etienne Landeron de Québec. Nous avons ce contrat de vente, daté du 25 août 1670:

"Jacques Sanson habitant en la coste de Lauzon acquiert une habitation de Etienne Landeron, sise en la cosse de Lauzon conte nant trois arpens de front sur quarante de profondeur, bornée d'un côté par Nicolas Droissy, d'autre côté par Michel du Buisson dit St Cosme, d'un bout le grand fleuve St Laurent et d'autre la profondeur de la dite concession".

Le prix d'achat est fixé à trois cents livres payables en cent cordes de bois franc à livrer en trois termes, soit quarante cordes à la prochaine fesse de la St Jean Baptiste; quarante autres cordes à la même feste de 1672 et les dernières vingt cordes en 1673.

Le même jour, Jacques contracte une obligation envers le même Etienne Landeron, devant le notaire Becquet:

"Jacques reconnais devoir au Sieur Estienne Landron, bourgeois de Québec la somme de 750 livres pour la vente et la livraison de tout le grain qui est présentement pendant par la racine sur l'habitation du dit Sr Landron, à Lauzon et pour l'argent prêté et autre chose...

Pour le paiement de cette somme de 750 livres, Jacques s'engage à lui fournir du bon bois franc, sur la devanture de la dite habitation, aux conditions suivantes: en 1673, au jour de la fête de la St Jean Baptiste vingt cordes, et de 1674 à 1680, à chaque année, quarante cordes, ce qui fera au total trois cents cordes. La corde est évaluée alors à cinquante sols.

SON MARIAGE

26 novembre 1671

A son tour, Jacques prend racine au pays par son mariage. A cette époque, il n'y avait pas encore d'église à Lauzon. Les habitants étaient dans la paroisse de Québec. C'est pourquoi, par permission spéciale, le 26 novembre 1671, l'abbé Thomas Motel, prêtre du Séminaire, faisait trois mariages à la pointe de Lévy dont celui de Jacques Samson, son épouse était Marie-Anne Métru, arrivée de France l'année même. Elle était la fille de Claude Métru, agent de Mgr l'Archevêque de Paris, et de Jeanne Crissez, de la paroisse de Sainte-Marine de Paris.

LES DIX PREMIERES ANNEES DE MARIAGE

1671-1681

La maison de Jacques est située sur la grève de la pointe de Lévy vis-à-vis de l'église actuelle de Bienville.

A l'aide des archives de Québec, nous connaissons les premiers enfants nés de ce mariage: Jean en 1672, Marie-Suzanne en 1674, Ignace en 1676, André en 1678 (il vécut onze jours seulement), Charles-Louis en 1679 et Jeanne vers la fin de 1681.

RECENSEMENT DE 1681

En 1681, les autorités firent dresser le dernier recensement nominal que nous possédons des habitants de la colonie sous le régime français. Ce dénombrement nous dévoile les noms des 292 habitants de la côte de Lauzon dans les 49 familles inscrites. Dans les cahiers des recenseurs, nous trouvons à la suite les familles de Jacques et Gabriel Samson. Voici l'énumération avec l'âge entre parenthèse: Jacques Samson(34), Marie Métru, sa femme (25), enfants: Jean (9), Marie (8), Ignace (5), Marguerite (2), Olive, servante (17), Jean, domestique (24).

La famille possède un fusil, 9 bêtes à cornes et 16 arpents de terre en valeur. La terre de Jacques est située entre celle de son frère d'un côté et Jean Guay de l'autre.

AUTRES ENFANTS

Avec les années, la famille de Jacques s'agrandissait toujours. De fait, il eut de sa femme 18 enfants dont 9 se marièrent. Ses fils Ignace, Etienne, Eustache, Joseph et Louis se sont établis à la pointe de Lévy et y ont formé une lignée si nombreuse que l'on a dû trouver des surnoms pour distinguer les diverses branches. De là vient que nous y voyons les Samson—Baboise les Samson—Saillant, les Samson—Récollet, les Samson—Major. Il n'est pas toujours facile de trouver l'origine des ces surnoms.



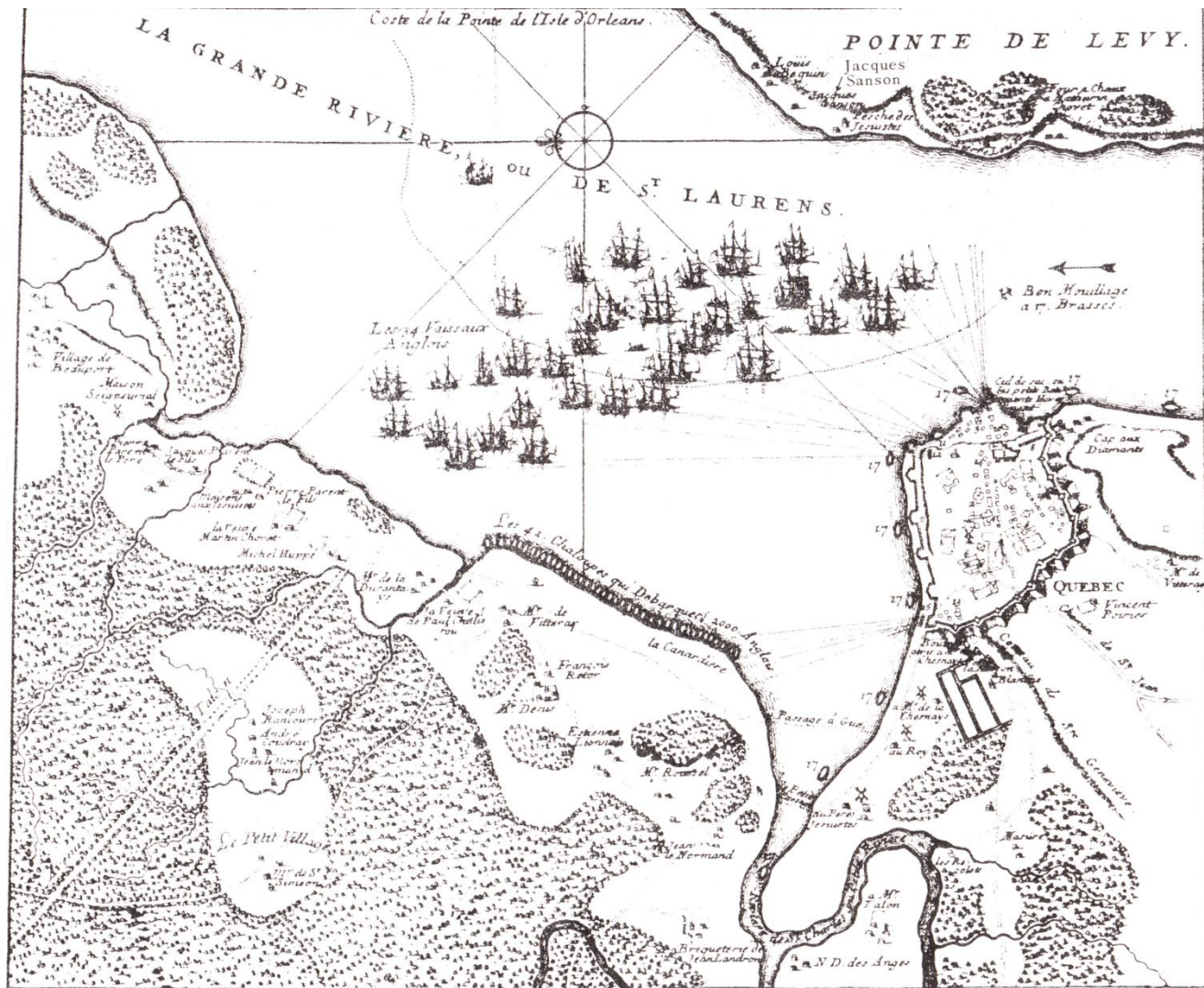
1690

PHIPPS ATTAQUE QUEBEC

La tranquillité de la région de Québec fut troublée par l'attaque de Phipps du 16 au 22 octobre 1690.

En octobre 1690, Frontenac étant gouverneur à Québec, les Anglais de Boston attaquèrent Québec par mer. Ils avaient armé une flotte de 35 vaisseaux, montée par plus de 2000 hommes et commandée par William Phipps. On lit dans l'Histoire de la Seigneurie de Lauzon par J. - Edmond Roy ceci: "Après une tentative infructueuse contre Beauport, Phipps voulut faire descendre un corps de débarquement à la côte de Lauzon mais les Canadiens qu'y étaient en embuscade le contraignirent de retourner à son bord sans qu'il eût fait pour dix écus de dommage."

Il existe plusieurs plans où l'attaque de Phipps,est représentée. Sur l'un de ces plans adressés par le sieur de Villeneuve, ingénieur du roi, on voit une partie du rivage de la pointe de Lévy, depuis l'église actuelle de Saint— Joseph jusqu'en face de Québec Sur la grève, vis-à-vis Bienville, sont marquées les maisons de Louis Bégin et Jacques Samson.



ARRIVEE DU PREMIER CURE

Cette même année 1690, l'abbé Philippe Boucher, fils du célèbre Pierre Boucher, devenait le premier curé titulaire de la paroisse de Saint-Joseph de Lauzon. Auparavant, des prêtres missionnaires desservaient la côte du sud. Le jeune curé s'occupa d'abord de la construction des bancs de son église afin d'assurer un revenu annuel à la fabrique. Ce pasteur a pris le soin de conserver les noms des paroissiens qui se réunissaient alors dans le temple primitif. C'est ainsi que nous savons que Jacques Samson et sa femme occupent le sixième banc du côté de l'épître. C'est le 14 mai 1690, jour de la Pentecôte, que Jacques obtint ce banc lors de la mise aux enchères. Il le conservera jusqu'à sa mort.

1692

PREMIER MARIAGE DANS LA FAMILLE DE JACQUES

Nous relevons dans les archives, au 10 janvier 1692, le mariage de Louis Guay et Suzanne Samson. Suzanne, alors âgée de 18 ans, était l'aînée des filles de Jacques. Son mari Louis Guay était âgé de 31 ans et veuf de Marie-Anne Bégin. Il était le fils du voisin Jean Guay.

Un an plus tard, le 11 janvier 1693, un enfant baptisé Louis, naissait de ce mariage. Jacques Samson était maintenant un jeune grand-père de 46 ans. Le lendemain, Jacques lui-même faisait baptiser son douzième enfant, Geneviève.

1693

LE CENSITAIRE

En 1693, nous trouvons la liste des censitaires payant rente à M. Martin, ère Y fermier et administrateur de la Seigneurie pour la succession Lauzon de France. On y relève que Jacques paye sa rente annuelle à la St-Martin, 11 novembre.

1699

SA MORT

Dans le résumé des registres de la paroisse de St-joseph de la Pointe de Lévy de 1699, nous notons au 4 mai la sépulture de Jacques Samson. La veille, le 3 mai, il y eut la sépulture d'un de ses enfants. François *âgé* de 14 ans. Que s'est-il passé, maladie ou accident pour que le père et un enfant décèdent en même temps?

Jacques était âgé de 51 ans. Son frère Gabriel était mort l'année précédente.

Ainsi les deux frères arrivés jeunes au pays sont demeurés inséparables. Ils s'établirent côte à côte à Lauzon. Leurs descendants sont restés dans la région en grand nombre et se reconnaissent tous de la même grande famille. Ils ont toujours le nom, l'union et la foi de leurs ancêtres.